

Grand Sud-Ouest : le secteur routier se mobilise pour relever le défi environnemental du changement climatique

« Notre métier : construire l'avenir » - Jeudi 1^{er} Avril 2010, Palais des Congrès, Bordeaux

- Comment trouver ensemble des solutions concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les projets d'infrastructures routières ?
- Comment se préparer néanmoins aux effets provoqués par le changement climatique sur le territoire même du Grand Sud-Ouest ?

Voilà le programme proposé le Jeudi 1^{er} Avril 2010 au Palais des Congrès de Bordeaux par le Centre d'Études Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest (CETE SO)* à la filière route des régions Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées & Poitou-Charentes. Parce que le réchauffement du système climatique est sans équivoque, mais peut être enrayé par l'effort de tous et, parce que les acteurs du secteur routier se sont engagés concrètement sur ces questions (convention d'engagement volontaire signée avec le MEEDDM en 2009), ce séminaire interrégional se veut être un véritable laboratoire de bonnes idées et de solutions concrètes & innovantes !

Inscription & programme complet : www.construirelavenir.com

Notre métier : construire l'avenir



Ce 1^{er} avril 2010, c'est bien l'ensemble d'une filière qui se mobilise dans quatre régions du grand Sud-Ouest : Services de l'État **, collectivités locales, entreprises de travaux publics, bureaux d'études, fournisseurs de matériaux, architectes & géomètres, associations de protection de l'environnement et de consommateurs.

Un objectif : progresser toujours plus concrètement dans la prise en compte de la problématique du changement climatique !

Deux temps forts : illustrer les bonnes pratiques et échanger sur les grands enjeux

☑ En première partie (10H00-15H00), **des illustrations concrètes de bonnes pratiques lors des grandes phases de la conception et de la vie d'une infrastructure routière :**

- Présentation de deux **outils d'évaluation des impacts environnementaux** : les éco-comparateurs ECORCE et SEVE.
- **Phases conception & construction** : comment les maîtres d'ouvrages et les maîtres d'œuvres peuvent prendre en compte le changement climatique dès la conception des projets ? Comment limiter les impacts de la filière matériaux ? Quels outils et quelles méthodes d'optimisation ?
- **Phase entretien des chaussées** : quelles techniques d'entretien (recyclage à fort taux, recyclage à froid en place ou en centrale, enrobés tièdes) ? Exemple avec le projet SUDOE (1^{er} bilan en Espagne, Portugal et France).
- **Phase entretien & exploitation** : quels impacts des mesures d'exploitation (limitation de vitesse...) ? Comment réduire les effets sur le changement climatique et la biodiversité ?

☑ En seconde partie (15H00-16H30), **une table ronde : quels impacts du changement climatique sur les infrastructures ? Quels comportements et méthodes de travail adopter pour se préparer aux changements de demain ?**

■ **Marc Papinutti**, directeur des infrastructures de transport au ministère de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement durable et de la Mer, conclura la journée.

Un engagement : réduire de 33 % les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020

En mars 2009, les entreprises de travaux publics, et en particulier celles de terrassement et de construction routière, ainsi que les sociétés d'ingénierie ont signé avec le MEEDDM **une convention d'engagement volontaire**, avec notamment un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 33 % à l'horizon 2020 avec une étape à 10 % dès 2012. Autres engagements : réemployer ou valoriser 100% des matériaux géologiques naturels excavés sur les chantiers, atteindre un recyclage de 100% des routes, réduire la consommation d'eau sur les chantiers de terrassement...

** Le CETE SO, service déconcentré du ministère de l'Écologie, l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM), organise ce séminaire en partenariat avec l'Association des Directeurs des Services Techniques Départementaux (ADSTD), l'Association Technique de la Route (ATR) et les quatre Syndicats Professionnels Régionaux de l'Industrie Routière (SPRIR) Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes.*

*** Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Directions Interdépartementales des Routes (DIR), Réseau Scientifique et Technique (du MEEDDM dont le CETE) et Directions Départementales des Territoires (DDT).*

⇒ **Contact presse : Territoires & Co**

Catherine-Élise Guillaumin - Tél. 05 56 00 89 50 - ceguillaumin@territoires-co.com